

# Reformer la mise en œuvre du NEPAD

*Voir les choses autrement*

« Remue méninge par écrit »

- Impulse Paper

Kalidou Seydou Sy  
Klaus-Peter Treydte  
Dakar  
29 Mars 2006

*Ce document a pour objectif de provoquer un débat. La vision exprimée dans son contenu est exclusivement personnelle et résulte d'un brainstorming interne. Elle n'est ni la vision de la Fondation Friedrich Ebert ni d'une autre institution.*

## Résumé

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique NEPAD est un plan de développement continental conçu par les africains et pour eux-mêmes afin de sortir le continent de sa misère et de la précarité de sa condition actuelles. Pour la première fois depuis l'invasion coloniale, l'Afrique s'est donné à elle-même sa propre vision du développement, sa propre stratégie et ses moyens pour y parvenir. Bien que solidaire d'une conception néo libérale, le NEPAD est, quoi que l'on en dise, un plan original, généralement cohérent et dont la mise en œuvre effective sera salutaire pour l'Afrique.

C'est pourquoi les différents problèmes examinés au cours de cet essai ne doivent pas décourager les uns et les autres. Si le Président Wade critique sans coup férir ce programme, ce n'est pas parce qu'il n'y croit plus. C'est simplement par ce qu'il cherche à provoquer afin d'accélérer sa mise en œuvre.

Et selon toute évidence, ses critiques commencent à porter leurs fruits. En effet, selon le Ministre sénégalais en charge du NEPAD, le dernier Sommet de l'Union Africaine tenu à Khartoum a donné mandat au Président du Sénégal d'organiser une réflexion d'ensemble (brainstorming) sur le NEPAD. Ces assises qui se tiendraient en juin 2006 et auxquelles devraient participer les Chefs d'Etat de l'Union Africaine, ainsi que, bien entendu, le Comité de mise en œuvre et le Secrétariat du NEPAD visent à diagnostiquer les problèmes inhérents à la mise en œuvre du NEPAD et à essayer de repartir sur les bases originelles de ce programme.

Il semble que ce soit là une réunion de la dernière chance ! Si le Sénégal arrive à gagner le pari de son organisation, si le Sommet parvient aux résultats escomptés avec l'approbation et l'engagement de tous à respecter les résolutions qui en seront issues, alors l'Afrique pourra repartir d'un élan optimiste.

Quoi qu'il en soit, le Sénégal et son Président qui sont, qu'on le dise ou non, une figure de proue du NEPAD devraient poursuivre inlassablement la lutte pour un retour à l'authenticité du programme africain. Ils devraient davantage jouer un rôle de locomotive et travailler à rallier le plus grand nombre d'Etats à la noble cause du NEPAD pour une intégration africaine réussie et le salut du continent noir. Ce faisant, affirmer ainsi plus fortement le leadership africain. L'administration du NEPAD

## Contenu

|                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Résumé .....</b>                                            | <b>2</b>  |
| <b>Contenu.....</b>                                            | <b>3</b>  |
| <b>1. Evaluation de la mise en œuvre du NEPAD.....</b>         | <b>4</b>  |
| 1.1. La quasi indifférence du secteur privé international..... | 4         |
| 1.2. L'administration du NEPAD.....                            | 5         |
| 1.3. Le problème du leadership .....                           | 6         |
| <b>2. Solution et perspective de sortie de l'impasse.....</b>  | <b>9</b>  |
| <b>Appendices.....</b>                                         | <b>14</b> |
| Appendice 1 : Source et genèse du NEPAD.....                   | 14        |
| Appendice 2 : Contexte d'émergence du EPAD.....                | 15        |
| Appendice 3 : La naissance du NEPAD.....                       | 17        |
| Appendice 4 : Paramètres et Priorités .....                    | 18        |
| Appendice 5 : Le fonctionnement du NEPAD.....                  | 21        |
| Appendice 6 : Acronymes.....                                   | 23        |

## **1. Evaluation de la mise en œuvre du NEPAD**

A l'occasion des nombreuses réunions tenues, les partenaires n'ont cessé d'approuver, les programmes du NEPAD et de manifester leur engagement à contribuer à leur mise en œuvre.

Dans le domaine des infrastructures, le projet du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest a été approuvé par les actionnaires que sont la Volta River Authority du Ghana, la Société Togolaise de Gaz, la Société Béninoise de Gaz, la Nigérian National Petroleum Corporation, Chevron et Shell. (Rappelons que le BOT et le partenariat public privé constituent un des modes de financement du NEPAD).

Il est également possible de mentionner le Réseau d'Interconnexion de l'Afrique Australe qui regroupe les Compagnies nationales d'électricité des douze pays membres de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) ainsi que les 14.000 Km de routes principales transrégionales et continentales identifiés par le NEPAD et approuvés par les partenaires.

Dans le domaine de l'Environnement et de l'Agriculture, le NEPAD a ficelé des plans d'actions composés de projets dont plusieurs sont également approuvés par les partenaires.

Mais tous ces projets sont encore au stade de « souhaits ». Car la mise en œuvre du NEPAD connaît beaucoup de lenteur, une situation qui s'explique par plusieurs facteurs.

### **1.1. La quasi indifférence du secteur privé international**

Elle est due à l'insécurité politique et économique qui prévaut en Afrique. Pourtant, le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (Le MAEP, essentiellement soutenu par le PNUD) a pour but de garantir la sécurité politique et économique en facilitant l'implantation de la bonne gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises dans les pays africains qui y adhèrent. Mais parce qu'il est mal connu, parce qu'il consiste, pour un chef d'état, à laisser des experts venir « fouiner » dans sa façon de gérer son pays, mais surtout parce qu'il n'est pas obligatoire, le MAEP n'a guère de succès.

En juin 2005, sur les 53 états seuls 23 pays s'étaient inscrits pour être évalués et sur ces 23 pays, 3 seulement ont reçu la mission d'évaluation (Rwanda, Ghana et Maurice). Résultat°: l'environnement politique et des affaires n'étant pas sécurisé, les investisseurs vont vers d'autres cieux (Asie, Amérique latine etc.).

Dans les rares cas où des partenaires sont prêts à financer des projets, par exemple de participer au financement de la construction d'un pont ou d'une autoroute se pose la question : à qui s'adresser ? Où déposer les fonds ? Qui en sera le garant ? Questions sans réponse. Ces questions sont pertinentes si on sait que la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a mis en place une facilité pour les Infrastructures du NEPAD n'a pas pour vocation de négocier et conduire les projets du NEPAD. Il en est de même des banques sous régionales. La question du mécanisme de financement est d'autant plus complexe que le partenaire se trouve devant plusieurs pays à la fois pour un même projet.

## **1.2. L'administration du NEPAD**

Une analyse, sans complaisance aboutit à la conclusion que, si le NEPAD tarde encore à prendre corps, cela est dû essentiellement au fait que son organigramme est « lourd », mais aussi, que sa structure opérationnelle (le Secrétariat) pose beaucoup de problèmes.

Naturellement, la naissance de l'Union Africaine (sur les cendres de l'OUA) d'une part et du NEPAD d'autre part pouvait à bien des égards justifier la mise en place d'un organe de direction comme le Secrétariat pour donner plus de visibilité et d'élan à la nouvelle volonté des dirigeants africains.

Seulement on semble avoir oublié que l'Union Africaine est le fondement même du NEPAD. Donc maintenir parallèles un secrétariat pour le NEPAD et une commission pour l'Union Africaine crée de facto une dispersion des forces, des conflits de compétences et de prérogatives institutionnelle, et à terme une cacophonie qui hypothéquerait le développement de l'Afrique. D'autant plus que le sommet des chefs d'Etat est habilité dans tous les cas de figure à décider du devenir de l'Afrique.

Comment donc expliquer que le Secrétariat veuille s'occuper de *tout* le NEPAD. Aussi bien de son Administration que de sa mise en œuvre. Certes, le Comité de mise en œuvre a donné aux Communautés Economiques Régionales mandat de mettre en œuvre les projets. Mais le Secrétariat continue de s'accaparer de tout ; il lui arrive même d'introduire de nouvelles priorités sans tenir compte de l'avis du Comité de mise en œuvre (ex. : Le Président Wade a dénoncé cela à travers l'introduction du tourisme comme priorité).

En outre, il faut dire que le gros de son activité consiste finalement à gérer les conférences, les séminaires, les études et les per diem des fonctionnaires et consultants. Il y a donc un réel problème de cohérence et d'efficacité qui se pose.

La solution préconisée est le transfert du Secrétariat du NEPAD à l'Union Africaine où il se contenterait de s'occuper à des tâches purement administratives conformément à sa nature. Et à côté du secrétariat, devrait être érigée une Agence d'Exécution des Travaux du NEPAD, Agence regorgeant de compétences avérées et crédibles dans les domaines de la conception des projets et programmes et de la recherche de financement et même de la mise en œuvre.

Cette dernière devrait évidemment s'appuyer sur les Organisations Economiques Régionales qui sont sur le terrain et qui pourraient devenir les véritables bras armés de la mise en œuvre du NEPAD.

### **1.3. Le problème du leadership**

Les conflits de compétences se situent donc à plusieurs niveaux. D'abord au niveau institutionnel comme indiqué ci-dessus entre l'Union Africaine et le NEPAD, entre la Commission de l'Union et le Secrétariat du NEPAD.

Ensuite on les retrouve au sein même du NEPAD, essentiellement entre les 3 (Les Présidents Mbéki, Obasanjo et Wade) initiateurs qui visiblement ne pèsent pas le même poids (ou ne croient pas peser le même poids) et ne s'entendent décidément pas. Le malentendu réside d'abord dans l'orientation même qu'il faut donner au NEPAD. En effet, si, pour le Sud africain Mbéki et le Nigérian Obasanjo qui considèrent Wade comme un « intrus » qui a forcé

la porte de leur club, le NEPAD est d'abord un « esprit » d'émancipation et d'affirmation de soi qu'il faut cultiver chez l'africain, pour le Président Sénégalais, il s'agit plutôt d'un programme conçu avant tout pour *construire* l'Afrique en y mettant des infrastructures physiques, en préservant l'environnement, en développant le commerce, l'éducation, la technologie etc.

En vérité, les Présidents Mbéki et Obasanjo d'une part, et Wade d'autre part ressemblent par moments plus à des rivaux qu'à des partenaires unis par la même vision et le même désir de sortir l'Afrique de sa situation actuelle. Pour certains observateurs de leurs « scènes de ménage », le Président Wade « agace » ses pairs par son assurance excessive (il n'hésite pas à rappeler à ses pairs son curriculum vitae et à préciser qu'il est le Président le plus diplômé de toute l'Afrique) et sa volonté clairement affichée de prendre le NEPAD à son compte.

A la veille des Sommets du G8 (auxquels lui et certains membres du Comité de mise en œuvre du NEPAD sont maintenant conviés), il publie dans la presse internationale des points de vue personnels sur la coopération entre le G8 et l'Afrique, ce qui a le don d'agacer les autres Chefs d'Etat ainsi que l'ancien Directeur du Secrétariat du NEPAD, le Professeur Wiseman Nkhulu (remplacé depuis peu par le mozambicain Firmino).

Il faut dire que le Président Wade, très pragmatique et pressé, dérange, par ses critiques bien souvent fondées, la confortable quiétude dans laquelle ont toujours reposé les leaders deux géants de l'Afrique noire (le Nigeria et l'Afrique du Sud).

Ce conflit est rendu plus visible dans la façon dont la communauté internationale et les bailleurs sollicitent les uns et les autres. Naturellement cela se traduit aussi dans l'engagement des uns et des autres dans le NEPAD.

Au demeurant, ces conflits se manifestent insidieusement entre francophones et anglophones. Lors de la réunion du Comité de mise en œuvre à Johannesburg en 2004, Wade ne s'est pas empêché de dire : « il y a un certain unilatéralisme de la part de ceux qui ont préparé cette rencontre : il n'y a que quatre (4) francophones sur une quarantaine d'experts. Prendre uniquement des Anglophones n'est pas équitable et n'est pas conforme à l'esprit de l'Union Africaine. On n'y voit pas de maliens, de nigériens, de burkinabés. On ignore que nous avons

de nombreuses et grandes universités avec des Docteurs et de Ph.D etc. En plus, nous autres francophones, nous avons l'avantage de parler les deux langues, le Français et l'Anglais ».

Il faut, pour se rendre compte de la suprématie anglophone, comparer sur le site du NEPAD les versions anglaise et française.



## **2. Solutions et perspectives sortie de l'impasse :**

**« Désétatiser, dépersonnaliser » le NEPAD...,**

**Faire du NEDAD une affaire des peuples et des groupes intermédiaires !**

Les problèmes que nous venons de passer en revue sommairement constituent les principaux obstacles à la mise en œuvre du NEPAD. Il convient, si on veut donner à ce plan une chance de réussir, de s'efforcer de :

- **Commencer par utiliser les ressources disponibles** pour démarrer la mise en œuvre des projets plutôt que de les investir dans l'organisation de conférences, d'anniversaires et des sommets.

- **Amener les partenaires du G8 et de l'UE** à respecter leurs engagements ; impliquer davantage le secteur privé africain et en convaincre les acteurs secteur privé international à venir investir en Afrique.

Mais pour ce faire, il est nécessaire d'assainir l'environnement des affaires du continent. A cet égard, le Mécanisme africain d'Evaluation par les Pairs aurait intérêt à se redéfinir en se dotant d'une « force coercitive », c'est à dire d'un pouvoir de contrainte sur les Etats qui refusent de se faire évaluer ou dont l'évaluation a révélé de graves dysfonctionnements en ce qui concerne l'observance des principes de la Gouvernance Démocratique, Politique, Economique et des Entreprises.

Mais quelques louables que soient les intentions qui ont présidé à son adoption, le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs ne suffit certainement pas à installer la paix et la stabilité en Afrique. Pour réduire les foyers de tensions dans le continent, il semble nécessaire d'aller vers l'instauration, au sein de l'Union Africaine d'une force d'occupation dont la vocation serait d'arrêter les principaux belligérants des conflits, voire d'annexer le ou les Etats en conflits, d'y mettre en place un gouvernement de transition composé d'expatriés pour un certain temps en attendant d'installer des dirigeants locaux régulièrement élus. L'exemple du Kosovo pourrait être, à cet égard, une source d'inspiration.

- **Améliorer les capacités de conception**, de mise en œuvre et de suivi évaluation des projets. De ce point de vue, il faut dire que nombre de projets du NEPAD semblent sortir du néant comme s'ils étaient conçus dans une instance éloignée des vraies réalités africaines. Or, il est important que tous les représentants de la vie active (société civile, jeunes, femmes, secteur privé, politiques, syndicalistes, ordres professionnels etc.) participent à la conception et la mise en œuvre de projets qui engagent leur devenir.

- **Rendre performants les mécanismes de mobilisation** et d'absorption des ressources financières. En effet, comme nous l'avons montré plus haut, le NEPAD est confronté à un véritable problème de mobilisation des ressources financières au moment où, paradoxalement, des partenaires se disent prêts à investir dans la réalisation de certains projets attractifs. En vérité, il faut imaginer et instituer au niveau de l'Union Africaine une sorte de super ministère des Finances qui serait l'interlocuteur des partenaires financiers.

L'amélioration des mécanismes de mobilisation voire d'utilisation des ressources financières passe sans aucun doute par une transformation en profondeur des structures du NEPAD. Nous avons déjà montré que le secrétariat du NEPAD ne peut pas tout faire. Il s'agit maintenant d'aller vers la mise en place de l'Agence dont il était question au chapitre précédent de cette étude.

- **Améliorer la gouvernance du NEPAD** et la rendre plus légère, plus transparente et plus crédible. Car, il est évident que les organes dirigeants du NEPAD sont pléthoriques et dans bien des cas, il y a dédoublement de fonctions avec celles dévolues à la commission de l'Union Africaine. Il y a lieu de déterminer avec précision qui fait quoi et jusqu'à quel niveau de responsabilité. Dans la même perspective il est fondamental qu'une coordination s'opère entre les différents niveaux de gestion et d'exécution : que ce qui se fait au niveau national entre dans la logique du régional pour rejoindre le continental. Ainsi évitera-t-on de gaspiller des énergies et des ressources plus profitables ailleurs. D'un autre point de vue pour rendre plus efficace et plus efficiente la gouvernance du NEPAD le transfert du Comité dans l'Union et la création d'une Haute Autorité chargée de la conception et de l'exécution des projets ainsi que de la mobilisation des fonds. La dite Haute Autorité répondra de ses responsabilités devant le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Il apparaît cependant que l'idée qui prévaut depuis un certain temps, consistant à élargir le Comité de Mise en œuvre du NEPAD à tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement du

continent soit peu pertinente eu égard à la cacophonie que la pléthore de « décideurs » pourrait provoquer aux différentes rencontres au détriment d'une réflexion méthodique. Certes, l'idée d'impliquer les autres leaders africains pour les responsabiliser davantage dans le NEPAD est louable. Mais il faut éviter de verser dans le démocratisme quand il s'agit de débattre de stratégies de développement. D'où la nécessité de cette Haute Autorité.

● **S'entendre sur la priorité du NEPAD.** A ce propos, citons le Président Wade dans son discours de 2004 :

*« Il faut reconnaître que nous nous sommes malheureusement un peu dispersés. On a voulu faire du tout, au risque de duplication avec des organismes de l'Union Africaine qui ont le même objet, au lieu de nous cantonner à notre domaine pourtant très précis : faire des routes, des chemins de fer, des ports, des aéroports, désenclaver les pays et les régions enclavés... D'un autre côté il y a une confusion entre les programmes du NEPAD, les programmes des Etats et ceux de l'Union Africaine. On dépense beaucoup d'argent et on perd beaucoup de temps, en conférences et réunions à n'en plus finir. Et c'est toujours la même chose qu'on répète sous des noms différents. Il nous faut gérer notre temps qui est précieux.*

*Quand on prend par exemple les infrastructures, l'environnement, l'énergie, l'éducation, la santé, l'accès aux marchés, j'aimerais savoir ce que le NEPAD a fait dans ces secteurs si on met à part les réalisations des Etats. Il faut éviter d'attribuer au NEPAD ce qui est fait par d'autres structures. Il est temps de revenir à la pensée authentique du NEPAD et repartir des projets déjà sélectionnés par les Ministres. »*

● **Résoudre les problèmes de leadership**

Le leadership est une question vitale eu égard à la portée du NEPAD et à la complexité des problèmes que l'Afrique doit surmonter pour enclencher un développement durable. La résolution du problème de leadership se situe à plusieurs niveaux :

- d'abord au sein même du Comité de mise en œuvre il faut harmoniser et clarifier les positions des chefs d'Etat initiateurs du NEPAD dont les divergences sur la place publique ne contribuent qu'à nuire aux nobles desseins proclamés ;
- ensuite rééquilibrer les postures statutaires entre les initiateurs du NEPAD et les 10 autres chefs d'Etat au sein du Comité sinon il y aura toujours un NEPAD à deux vitesses : ceux qui se considèrent, à tort ou à raison, les locomotives et ceux qui attendront de voir que tout soit fait ;

- il faut aussi mettre au même niveau de prérogatives les membres du Comité et les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine non membres pour que l'Afrique toute entière soit concernée dans la mobilisation générale ;
- enfin redéfinir la place et le rôle des espaces linguistiques qui sont devenus aussi géopolitiques : les problèmes entre anglophones et francophones piègent à bien des égards à la fois le fonctionnement du NEPAD, la mobilisation des ressources humaines, la sollicitation des expertises, l'offre des ressources documentaires en termes d'informations et de communication.

- **Eviter trop d'administration**

- **Pas administrer le NEPAD – gérer le NEPAD - moderniser la gestion:** gérer le NEPAD comme une « NASA africaine » - attaquer les objectifs par des task forces !

- **Impliquer davantage les leaders jeunes** dans tous les secteurs : économie, science, politique, art / culture, société civile etc.

S'ouvrir à l'élite « quadragénaire » !

- **Se départir de la trop grande tutelle de l'Etat !**

- **Aborder des thèmes nouveaux :**

- Coopération décentralisée
- Subsidiarité versus état jacobin (Alain Touraine : << L'Etat Jacobin est mort >>)
- Combiner la performance individuelle avec l'engagement collectif
- << polity / res publica >> - développement ( voir rapport Cardoso )
- Nouveaux modes de gouvernance
- Nouveaux modèles dans les rapports entre le marché et l'Etat

- **Appliquer de nouvelles formes de management :**

- Réduire la dichotomie privé – public
- Nouvelles formes de participation
- Gestion des conflits
- Hiérarchies plates – réduction des structures pyramidales

- Réforme des centres de prise de décisions : task force
- Utilisation rationnelle des transferts de fonds de la diaspora

## **Appendices**

### **Appendice 1 : Les Sources et la genèse du NEPAD**

Adopté le 11 juillet 2001 à Lusaka par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine comme programme de développement du continent africain, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) s'est présenté dès l'origine comme est une promesse faite par des dirigeants africains, fondée sur une vision commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il leur incombe d'urgence d'éradiquer la pauvreté, de placer leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiales.

Ses objectifs principaux sont :

- Éliminer la pauvreté en Afrique et mettre fin à la marginalisation du continent par rapport à la mondialisation en cours ;
- Promouvoir le rôle des femmes dans toutes les activités.

Quand à ses buts, ils sont de :

- Parvenir à une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de plus de 7 pour cent et s'y maintenir pendant les 15 prochaines années.
- Faire en sorte que le continent réalise les objectifs convenus en matière de développement international, à savoir :
- Réduire de moitié, à l'horizon de 2015, le pourcentage de gens vivant dans des conditions d'extrême pauvreté;
- Assurer la scolarisation de tous les enfants en âge de fréquenter les écoles primaires d'ici 2015;
- Progresser vers l'égalité entre les sexes et habiliter les femmes en supprimant les disparités entre les sexes dans les inscriptions à l'enseignement primaire et secondaire;
- Réduire les taux de mortalité infantile et post infantile de deux tiers d'ici 2015;
- Réduire les taux de mortalité liée à la maternité des trois quarts d'ici 2015;
- Assurer que tous ceux qui en ont besoin aient accès à des services de santé génésique d'ici 2015;

- Mettre en œuvre dès 2005 des stratégies régionales de développement durable pour que les pertes de ressources écologiques soient compensées d'ici 2015.

Pour réaliser ces objectifs, un programme d'actions, une stratégie et un système de gouvernance ont été mis en place. En 2002, lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, les Organisations Economiques régionales comme la CEDEAO par exemple ont été mandatées pour mettre en œuvre les programmes et projets du NEPAD. Cette désignation est naturellement compréhensible si on sait que la réalisation des dits programmes et projets se fait, suivant les critères du NEPAD, à l'échelle sous régionale ou régionale, car impliquant au moins deux pays.

Une autre rencontre ayant réuni à Dakar en 2002 des Chefs d'Etat, des experts et le secteur privé avait abouti à l'identification et à l'adoption de beaucoup de projets tirés des priorités posées par le NEPAD. Ces projets ont recueilli des manifestations d'intérêt de la part des partenaires.

Il est possible de dire que les années 2001, 2002 et jusqu'en 2003 ont été des période de grande euphorie née de la confiance au NEPAD et de la certitude que ce Plan allait à moyen terme, sortir l'Afrique de sa situation actuelle. En effet, le NEPAD a suscité un immense espoir à la fois chez les africains et chez les principaux bailleurs. On a pensé, à tort ou à raison, que l'Afrique venait de trouver sa voie et sa voix aussi pour intégrer le concert des pays émergents.

## **Appendice 2 : Contexte d'émergence du NEPAD**

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (plus connu sous son acronyme anglais, New Partnership for African Development) naît dans un contexte socio-économique et politique particulier qui mérite un détour pour mieux replacer le projet africain dans son cadre de compréhension global.

La fin du xxème siècle est marquée par une accentuation de l'exclusion sociale, de la fracture économique et la montée des conflits internationaux, nationaux et inter-éthniques, presque toujours génocidaires. Des dictatures civiles et militaires fleurissent un peu partout en Afrique avec la bénédiction de certains bailleurs et des marchands d'armes. Les différents programmes d'ajustement structurels ont fait long feu et les bailleurs eux-mêmes se rendent compte de l'impasse des théories de développement mises en œuvre.

En 1999 la BM lance son Cadre de Développement Intégré (Comprehensive Development Framework : CDF). Pendant ce temps le FMI reprend sa Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) et rebaptise le document Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Son fameux Document Cadre de Politique Economique (DCPE) qui a suscité tant de critiques est remplacé par un Cadre de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (CSRP). C'est en effet ce CSRP que les pays pauvres doivent adapter à leur contexte national pour répondre aux critères d'éligibilité. Le document que chaque pays élaborera à partir du CSRP s'appellera Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

En 2000 l'ONU adopte les Objectifs du Millénaire (OMD) fixant des seuils pour le développement à l'horizon 2015.

La Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA) est mise en place par les Etats-Unis d'Amérique pour favoriser, dit-on, l'entrée et la commercialisation des produits africains d'exportation sur leur territoire. Aussi le régime tarifaire préférentiel est-il censé donner un coup de fouet aux exportations africaines et donc aux exportateurs et producteurs africains.

C'est dans ce contexte général qu'il faut replacer la naissance du NEPAD au travers d'abord des deux mamelles (le MAP et le Plan Omega) auxquelles il s'est allaité, si on veut saisir à la fois les enjeux internes et externes du projet panafricain mais aussi ses impasses et paradoxes.



### Appendice 3 : La naissance du NEPAD

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique résulte de la fusion de deux projets nés presque concomitamment : le MAP et le Plan Omega.

**1- Millennium Partnership for the African Recovery Program** est initié par le président sud africain Thabo Mbéki en collaboration avec les présidents algérien Abdel Aziz Boutéflikha et nigérian Olusegun Obasanjo, en 2000. Ce programme prend sa source dans la thématique de la « Renaissance africaine » réactivée et approfondie par Thabo Mbéki dans son discours d'investiture. Ce discours pose les grands axes stratégiques du repositionnement de l'Afrique du sud dans ses relations avec le reste de l'Afrique. Le pays cherche à se donner les moyens de ses ambitions de locomotive du continent dans une vision non moins panafricaniste. Le MAP donne le ton dès son introduction avec solennité «... une promesse faite par des dirigeants africains, basée sur une vision commune , ainsi que leur conviction ferme et partagée qu'ils ont un devoir urgent d'éradiquer la pauvreté et de placer leurs pays, à la fois individuellement et collectivement ,sur la voie d'un développement durable et de participer activement à l'économie mondiale et au corps social ». Il souligne ainsi le paradoxal contraste entre la pauvreté de l'Afrique et la richesse du monde industrialisé et de l'urgence de rappeler cette fracture qui nie la dignité humaine. Ce qui se décline en 107 articles.

Les 5 priorités du MAP sont énoncées en son chapitre 5 :

- la paix, la sécurité et la gouvernance ;
- l'investissement dans les peuples de l'Afrique ;
- la diversification de la production et des exportations de l'Afrique ;
- l'investissement dans les TIC et autres infrastructures de base ;
- le développement des mécanismes de financement.

**2- Le Plan Omega** du président sénégalais Abdoulaye Wade rendu public en 2001 prolonge et amplifie les idées développées dans son ouvrage Un destin pour l'Afrique. Il part d'un double constat : d'une part l'économie coloniale d'avant les indépendances essentiellement construite autour des besoins de la métropole , et d'autre part après les indépendances l'économie est piégée par le binôme Crédit-APD (Aide Publique au

Développement). Ce constat révèle un échec total des économies africaines. IL faut donc d'autres stratégies de croissance et de développement durable à l'Afrique.

Le Plan Omega, comme son nom l'indique paraboliquement, s'appuie sur un triple investissement pour propulser l'Afrique dans le cercle du monde développé : d'abord l'investissement sur le capital physique (les infrastructures de base de façon générale), ensuite l'investissement sur le capital humain par le biais de l'éducation et de la formation d'une part et d'autre part la santé , enfin l'investissement sur l'agriculture (agriculture, élevage, pêche et forêts) qui occupe plus des 2/3 des populations africaines. Le financement du PLOM est attendu des ressources endogènes et des ressources externes de la communauté internationale et du secteur privé international.

Si le MAP est plus marqué par l'investissement du pouvoir symbolique et la dimension politique de la renaissance africaine dans l'imaginaire panafricain, le PLOM se veut plutôt un cas pratique de l'économie de développement. Ce qui facilitera d'ailleurs grandement la fusion des deux programmes au sommet de Lusaka en juillet 2001 sous le nom de Nouvelle Initiative Africaine (NIA).

En octobre 2001, à Abuja, le texte se stabilise sous son acronyme anglais le NEPAD (New Partnership for African Development). A ce NEPAD sont désormais associés les noms de 5 chefs d'Etats africains qui constituent d'ailleurs le socle du comité directeur : Thabo Mbéki, Obasanjo, Abdoul Aziz Boutéflikha, Abdoulaye Wade et Hosni Moubarack . Dès lors est né un agenda pour le développement qui se veut durable du continent et qui est le résultat de la volonté commune des dirigeants africains conscients de ce rendez-vous avec l'Histoire à ne pas manquer.

#### **Appendice 4 : Paramètres et Priorités**

Il est important dès lors de voir la philosophie qui sous tend le NEPAD et imprime ses marques sur l'orientation des priorités. Le projet panafricain se fonde sur la théorie du rattrapage selon laquelle le fossé qui s'est creusé et qui continue de se creuser entre le nord et le sud, les pays riches et les pays pauvres, est irréversible si l'on n'opère pas des transferts

massifs pour combler le gap. Il s'agit à peu près du système des vases communicants : prendre au nord assez de ressources pour permettre au sud de décoller et d'intégrer ainsi le monde développé. Le constat de marginalisation de l'Afrique proclamé dès l'entame du texte du NEPAD et répété tout au long est à la mesure du gouffre qui effraye les dirigeants africains.

Cette marginalisation (en dépit des atouts énormes de l'Afrique !) résulte de plusieurs facteurs à la fois historiques (l'esclavage et la colonisation), économiques (le poids trop faible de l'Afrique dans l'économie mondiale, la déliquescence des secteurs porteurs, très faible industrialisation, agriculture aux rendements médiocres), politiques (la corruption, les dictatures la dilapidation des deniers publics, les coups d'Etat civils et militaires...), sociaux (la pauvreté endémique, les épidémies et les pandémies, le chômage chronique de l'écrasante majorité des habitants, l'analphabétisme, les guerres...).

### 1) Le secteur privé

Au lendemain des indépendances, la plupart de nos pays avaient un régime socialiste qui faisait tout, de la production à la distribution. Le secteur privé y était quasi inexistant. En 1979, la Banque mondiale a lancé le programme d'ajustement structurel, qui a entraîné le désengagement du secteur public. Mais s'il est une chose de réduire l'emprise du public, c'en est une autre de promouvoir le secteur privé, de le rendre conscient de sa responsabilité dans le processus développement. C'est ce que le NEPAD a choisi de faire en encourageant les initiatives privées.

Le secteur privé constitue la principale source du financement du NEPAD et sa promotion doit passer par la création d'un environnement sain et favorable à une saine concurrence, le développement des investissements étrangers directs et les échanges commerciaux, en mettant l'accent sur les exportations ; le développement des micro- entreprises, les petites et moyennes entreprises en particulier dans le secteur informel.

L'importance accordé par le NEPAD au secteur privé (international surtout) s'explique par le fait que l'épargne interne africaine est trop faible par rapport aux besoins prioritaires identifiés (de l'ordre de 100 milliards de dollars). C'est dans cette perspective d'ailleurs qu'a eu lieu en avril 2002 à Dakar la conférence internationale pour le financement du NEPAD. Ce

qui explique aussi tout le marketing social tourné entièrement vers l'extérieur et au détriment de l'information des populations africaines en général.

Mais pour ancrer durablement le développement en Afrique il est indispensable de cibler des secteurs clefs capables d'être des locomotives de l'économie. Aussi le NEPAD dégage-t-il 08 secteurs stratégiques et prioritaires que sont : a) les infrastructures , b) l'éducation, c) la santé, d)l'agriculture , e) les NTIC, f) l'énergie , g) l'environnement, h) l'accès aux marchés des pays développés.

*« Toutefois, pour chaque secteur, l'objectif est de combler l'écart actuel entre l'Afrique et les pays développés afin d'améliorer la compétitivité du continent et de permettre à l'Afrique de participer au processus de mondialisation »* proclament les dirigeants africains dans leur texte programme.

Pour un meilleur management des différents secteurs prioritaires les chefs d'Etat initiateurs du NEPAD se sont vus confier la coordination des secteurs prioritaires:

- **Algérie** : Développement humain (Education et Santé).
- **Egypte** : Accès aux marchés, Diversification des produits, Agriculture.
- **Nigeria** : Bonne gouvernance de l'économie privée.
- **Afrique du Sud** : Bonne gouvernance politique, Paix, Sécurité, Démocratie.
- **Sénégal** : Infrastructures, Environnement, NTIC, Energie.

Mais le NEPAD s'appuie aussi sur deux autres leviers fondamentaux que sont l'approche régionale et la bonne gouvernance (le premier étant le secteur privé).

## 2) La région

La région est la base opérationnelle du NEPAD en lieu et place des Etats pris individuellement, Etats dont le territoire est limité et par conséquent, le marché restreint .Le choix de la région s'explique par le caractère transversal des besoins et par le souci d'installer un meilleur cadre de négociation avec les partenaires. La région, dans sa conception, est une tentative de reconfigurer le morcellement des Etats- nations hérités de la colonisation. La communauté sinon la transversalité des besoins et des problèmes a amené les chefs d'Etat a subdivisé l'Afrique en cinq régions. La région est aussi une première base d'élargissement

des espaces économiques et stratégiques au détriment des micro- Etats .Ce qui dans le cadre du NEPAD, n'exclut pas la coopération bilatérale des Etats avec des partenaires.

### 3) La bonne gouvernance

Elle consiste à veiller à appliquer les principes démocratiques, à respecter les droits humains, à apaiser les transitions, garantissant ainsi la stabilité politique des Etats et mettant en place les conditions propices, pour que les investisseurs, puissent, en toute quiétude, venir travailler et prospérer en Afrique. Ces conditions sont nombreuses, mais on peut citer entre autres : la transparence et la diligence de la justice économique, des systèmes de passations de marchés, des facilités pour la création d'entreprises, une fiscalité attractive, etc. Un instrument de mesure et d'évaluation de la bonne gouvernance a été mis en place à travers le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

## **Appendice 5 : Le fonctionnement du NEPAD**

Le NEPAD fonctionne avec un *comité de mise en œuvre* qui comprend actuellement 15 membres (chefs d'Etat) : les 5 chefs d'Etat initiateurs du programme et 10 représentants des régions à raison de 2 par région. Car le NEPAD dans son effort de rationaliser son intervention a subdivisé l'Afrique 5 zones géographiques.

La direction est ainsi structurée :

- Président : Olusegun Obasanjo
- Vice-présidents : Abdoulaye Wade et Abdel Aziz Boutéflika
- Membres : Thabo Mbéki, Hosni Moubarack et les représentants des 5 régions.

En principe le comité de mise en œuvre se réunit 3 fois par an sur convocation de son président. Le comité de mise en oeuvre est complété par un *comité de pilotage* ainsi composé :

- les représentants personnels de 05 chefs d'Etat initiateurs du NEPAD
- les représentants des institutions financières et économiques africaines
- les représentants des autres chefs d'Etat membres du comité de mise en œuvre.

Le rôle du comité de pilotage est en gros de préparer les termes de référence des programmes et des projets et de superviser le Secrétariat.

Le *Secrétariat* complète cette structure organisationnelle. Son rôle est d'administrer le fonctionnement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, d'assurer la coordination entre les différents démembrements.

Dans ses missions et selon les nécessités il fait appel à des experts africains et/ou étrangers.

Il est basé à Midrand, en Afrique du Sud.

- Organisation fonctionnelle (Secrétariat, Commission de l'Union Africaine, CERs, Organisations et Banques Régionales ou sous régionales).

## **Appendice 6 : Liste des acronymes**

**NEPAD** : New Partnership for African Development – Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**SADC** : Communauté de Développement de l’Afrique Australe

**CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PNUE** : Programme des Nations Unies pour l’Environnement

**NTIC** : Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication

**APD** : Aide Public au Développement

**MAEP** : Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs

**BOT** : Build, Operate, and Transfer

**CDF** : Comprehensive Development Framework

**FASR** : Facilité d’Ajustement Structurel Renforcée

**FRPC** : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance

**DCPE** : Document Cadre de Politique Economique

**CSRP** : Cadre de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

**DRSP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

**FMI** : Fonds Monétaire International

**BM** : Banque Mondiale

**BAD** : Banque Africaine de Développement

**AGOA** : Africa Growth and Opportunities Act – Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique

**MAP**: Millenium Partnership for the African Recovery Program

**NIA**: Nouvelle Initiative Africaine

**PLOM**: Plan Omega

**UA**: Union Africaine

**OUA**: Organisation de l’Unité Africaine

**CERs**: Communautés Economiques Régionales